Le 4 mai 2015,

Madame la Sénatrice,

L'association Tempo Territorial se réjouit de la mission qui vous est confiée sur l'adaptation des horaires d'ouverture des bibliothèques aux rythmes de vie des Français, signe de l'intérêt porté par le gouvernement à cette question (et de la reconnaissance de l'expérience rennaise sur les temps de la ville).

Tempo Territorial réunit les acteurs des politiques temporelles, avec près de 30 collectivités membres, et promeut la prise en compte des temps sociaux dans l'ensemble des politiques publiques. La question des horaires des services publics tient une place centrale dans sa réflexion. En ce qui concerne les horaires des bibliothèques, Tempo a animé en 2010-2011 un groupe de travail ouvert aux professionnels des bibliothèques sur la question spécifique de l'ouverture dominicale des médiathèques. Les documents publiés à cette occasion, ainsi que différentes contributions des membres de Tempo à des synthèses nationales, accompagnent ce courrier.

De ces différents écrits, je me permets de souligner cinq éléments principaux qui témoignent d'une approche temporelle spécifique.

Tout d'abord, il convient de rappeler la grande diversité des rythmes de vie de nos concitoyens. De grandes mutations temporelles sont intervenues depuis l'après-guerre : allongement de l'espérance de vie (+31 ans), entrée massive des femmes sur le marché du travail, multiplication des horaires atypiques de travail (horaires variables, fractionnés, de nuit, le week-end), accroissement du temps libre, inégalement réparti entre les personnes et les phases de la vie, TIC… Les services publics locaux sont confrontés à une multiplicité d'attentes et d'usages, ce dont témoigne l'expression de "ville à 1000 temps".

Deuxième élément, il ne saurait y avoir de modèle unique pour les horaires d'ouvertures, qui doivent être adaptés au profil temporel des territoires et des publics concernés, reposant sur une connaissance fine du territoire d'implantation de la bibliothèque et de ses habitants. À l'aide de données sociodémographiques (INSEE notamment) et d'éventuelles enquêtes complémentaires, il est possible de mieux cerner le public d'une bibliothèque. Ainsi, les horaires d'ouvertures souhaités par les retraités ne seront pas les mêmes que ceux souhaités par les étudiants ou par les familles. Si les retraités privilégient une ouverture en journée, les étudiants attendent des ouvertures continues sur des horaires étendus que les bibliothèques universitaires ne proposent pas toujours. Enfin les familles privilégient les ouvertures les mercredi, samedi et dimanche. De la même manière, chaque territoire a un "profil temporel" dont il est essentiel de tenir compte. Ainsi, les attentes d'ouverture ne seront pas les mêmes dans une commune périurbaine où la majorité de la population est absente en journée, dans un quartier où la population est en grande précarité et au foyer et dans un quartier proche d'une zone d'activité privilégiant les ouvertures sur la pause méridienne.

Troisième élément, la définition des horaires d'ouverture des bibliothèques s'effectue de plus en plus dans une logique de fonctionnement en réseau, à l'échelle communale et de plus en plus à l'échelle intercommunale, ce qui oblige à trouver un équilibre entre lisibilité et complémentarité. La lisibilité et la régularité des horaires permettent une meilleure appropriation par les usagers, gage d'une meilleure fréquentation. La complémentarité

des horaires permet quant à elle de proposer une plus grande amplitude d'accès à l'offre de lecture publique sur un territoire, notamment si elle s'accompagne d'une mise en réseau des bibliothèques (carte d’abonnement commune, possibilité d'emprunts, de retours et de réservation dans n'importe quelle bibliothèque du réseau). Selon les territoires et les pratiques des usagers, l'une ou l'autre de ces deux logiques sera privilégiée, ou encore un équilibre entre les deux.

Quatrième élément, face à la diversité des rythmes de vie et au manque de temps ressenti par un grand nombre de citoyen, il convient de développer des services 24h/24 : boîtes de retour des livres, e-services (prolongation et réservation des documents en ligne, VOD, e-book…), mais aussi de développer l’accès à l’information qui permet de mieux gérer son temps (information sur les horaires d’ouverture, les fermetures exceptionnelles, les évènements…).

Enfin, et ce point est essentiel dans toute démarche d'adaptation des horaires, il convient de rechercher un compromis entre les trois éléments d'un triptyque : réponse aux attentes des usagers, respect des conditions de travail des personnels et qualité de fonctionnement du service (qui nécessite par exemple de prendre en compte des besoins de coordination interne).

Face à la grande diversité des attentes exprimées par les publics et non publics des bibliothèques, la décision politique a toute sa place pour établir des choix et des priorités d'horaires d'ouverture tenant compte de l'ensemble de ces facteurs.

Ces quelques pistes esquissées ci-dessus sont bien sûr à approfondir, par la lecture des documents joints et des temps d'échanges à organiser à votre convenance. Je souhaitais vous assurer de l'intérêt et de la disponibilité de Tempo Territorial pour participer plus avant aux échanges et travaux suscités dans le cadre de votre mission sénatoriale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de ma considération distinguée,

  Dominique ROYOUX

 Président de Tempo Territorial

Pièces Jointes :

* Tempo Territorial, "Ouvrir les médiathèques le dimanche", Actes du Mardi de Tempo du 25 janvier 2011
* Tempo Territorial, "Guide méthodologique. Ouvrir les médiathèques le dimanche. Pourquoi ? Comment?", septembre 2011.
* **Catherine Dameron, "Une enquête pour cibler les horaires d'ouverture. L'exemple de Rennes" in F Muller et M Rigeade (dir.), *Ouvrir grand la médiathèque. Faire évoluer les horaires d'ouverture*, Paris, ABF, 2014.**
* **Chrystelle Amblard, "Les temps de la ville : l'évolution des rythmes de vie interpelle l'offre de services publics" et "Tempo territorial, la gestion du temps urbain" in G Perrin (dir.), *Ouvrir plus, ouvrir mieux : un défi pour les bibliothèques,* La boîte à outils, ENSSIB, 2014**